

Communiqué de presse

Paris, le 13 mars 2014

## Crédit Agricole Assurances s'engage auprès de ses aidants salariés et choisit le service d'information et d'accompagnement *Responsage*

Dans le prolongement de son action de mécénat en faveur des aidants, Crédit Agricole Assurances met à la disposition de ses salariés le service d'information et d'accompagnement *Responsage*. Cette plateforme téléphonique a pour objectif de conseiller et d'orienter les aidants salariés face à la perte d'autonomie d'un proche âgé.

En France, on estime à plus de 8 millions le nombre de personnes qui aident un ou plusieurs proches pour des raisons de santé. Plus de la moitié d'entre eux a une activité salariée et rencontre des difficultés pour concilier vie professionnelle, vie personnelle et responsabilités d'aidant. Face à ce constat, Crédit Agricole Assurances leur propose une aide concrète en mettant à leur disposition les services de la société *Responsage*.

Dans le cadre de cette prestation, chaque aidant salarié peut contacter un expert qui, sous 72h, apportera une réponse personnalisée et confidentielle à sa demande. Avec plus de 60 000 contacts géolocalisés (organismes et réseaux publics, associations, services à domicile, hébergements, matériel médical...), *Responsage* permet à chacun d'accéder à une information qualifiée au plus près de ses besoins. Chaque expert s'engage par ailleurs à assurer un suivi de l'évolution de la situation de l'aidant salarié après sa demande.

### A propos du mécénat de Crédit Agricole Assurances en faveur des aidants familiaux ou bénévoles

Aidants et assureurs sont au cœur de problématiques de société communes : allongement de la durée de vie, prise en charge de la dépendance, solidarité etc. C'est pourquoi Crédit Agricole Assurances a choisi de s'engager de façon concrète en faveur des aidants familiaux ou bénévoles. Il mène pour cela trois grandes actions :

- des actions auprès des aidants salariés du groupe Crédit Agricole Assurances (réunions de sensibilisation, édition du guide du salarié aidant, ...);
- un appel à projets pour financer directement des actions locales de soutien menées par des associations ;
- « La minute des aidants » : un programme télévisé court qui propose des conseils utiles aux aidants et sensibilise le grand public sur cette cause ;
- le site internet [www.etraidant.com](http://www.etraidant.com) qui s'adresse à la fois aux associations et aux aidants.

### A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier bancassureur en Europe, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 14 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 3500 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2013 s'élève à 26,4 milliards d'euros.

### Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

